

APRÈS-COURS FGA

Usage responsable TIC

Résumé

La visioconférence portant sur un usage responsable des TIC a débuté par une définition de l'identité numérique. On peut la résumer ainsi...



Ce que je dis
de moi...

- * Prénom, nom.
- * Pseudo, Avatar, Identifiant, courriel.
- * Photos et vidéos publiées, partagées.
- * Commentaires laissés sur des sites web, des blogues, des forums.
- * Site web personnel.
- * CV en ligne.
- * Informations personnelles des profils (hobbies, travail, adresse).
- * etc.



Ce que les
autres disent de
moi...

- * Commentaires et opinions.
- * Photos numériques et numérisées.
- * Anecdotes.
- * Effet de chaîne sur les «murs» et réplique de «billets».



Les informations
qui sont
transmises par
mon ordinateur
ou par mes
contributions sur
Internet, souvent
à mon insu...

- * Adresse IP.
- * Habitudes de consommation, achats.
- * Historique de navigation, sites fréquentés.
- * Abonnements à des sites.
- * Cookies.
- * Cercles d'amis (Google+, Facebook, Chaîne Youtube, etc.).
- * Géolocalisation (téléphones intelligents).
- * Informations non protégées suite à un changement de la politique de confidentialité de certains sites (facebook).
- * Préférences culinaires, sportives, en lecture...
- * et combien d'autres encore?

Puis, nous nous sommes penché sur le «*data mining*», que nous pourrions traduire par «*fouille de données*» qui consiste, à l'aide de recoupement, d'analyse, de traitement sémantique, de calculs prédictifs mathématiques et autres, de dresser un portrait global d'un individu ou d'une entité.

Un exemple extrême, mais possible, illustrant la somme d'information pouvant ainsi être recueillie par *data mining*, témoignait des traces qu'on laisse sur le web. En voici une courte liste :

- ☒ Tranche d'âge
- ☒ Tranche salariale
- ☒ Lieu de résidence (adresse précise)
- ☒ Préférences culinaires, musicales, etc.
- ☒ Loisirs
- ☒ Statut matrimonial
- ☒ Nombre d'enfants
- ☒ Etc.

Diverses solutions ont ensuite été proposées :

- ☒ Utiliser des stratégies efficaces pour les choix de mots de passe.
- ☒ Ne fournir que les informations obligatoires et celles que nous souhaitons partager.
- ☒ À la rigueur, fournir des informations erronées pour éviter le recoupement d'information.
- ☒ User du mode navigation privée du fureteur utilisé.
- ☒ Utiliser un proxy.
- ☒ Éviter de partager des informations trop personnelles susceptible de vous nuire. (*exemple : indiquer ses déplacements*)
- ☒ Insister sur l'importance de bien lire et comprendre, peut-être même s'abstenir pour s'informer avant d'appliquer un paramètre ou d'autoriser une application.
- ☒ Fractionner son identité numérique en deux, personnelle et professionnelle et créer des entités indépendantes pour chacune.

Enfin, il faut garder en tête que chacune de nos entités se juxtaposent à notre identité réelle, toutes deux réfèrent à la même personne physique, la distinction réside dans l'utilisation et le contenu des informations et commentaires partagés avec des destinataires ciblés.

Il a été souligné qu'il est important même si on on partage seulement ce qu'on assume de s'assurer que les autres respectent ce qu'on souhaite ou non diffuser. Le problème est comment s'assurer que nos préoccupations seront respectées. Comment signifier à tous ce que l'on souhaite ou non diffuser à notre sujet?

Comment éduquer le plus grand nombre au respect du droit à l'image, aux conséquences de certaines actions sur l'image (l'identité numérique) d'une autre personne ?

Mentionner ce que l'on permet et ce que l'on ne permet pas à nos connaissances de faire avec des photos qui nous concernent.

Il a été suggéré de créer un guide de réflexion au regard des "paramétrages responsables" par exemple sur Facebook.